

Dublin, 22 novembre 2017

Objet : Stratégie d'aménagement pour la sole en Manche orientale (7.d)

Cher M. Machado,

En 2015<sup>1</sup> et en 2016<sup>2</sup>, le CC EOS a fourni à la Commission européenne des conseils sur la gestion de la sole en Manche orientale (7.d). Ces avis reconnaissaient que le stock de sole avait besoin d'une reconstitution et que cela nécessitait une stratégie de gestion pour améliorer le statut à la fois biologique et économique du stock sans affecter inutilement la viabilité économique de ceux qui exploitent le stock, le tout conformément aux principes du Politique Commune de la Pêche.

A cette époque, les membres de l'industrie du CC EOS prônaient des opportunités de capture stables et recommandaient un changement maximum du TAC, alors que les membres des autres groupes d'intérêts n'étaient pas en faveur d'une variabilité inter-annuelle contraignante s'il en résultait des taux de mortalité par pêche supérieurs puis rendement maximal durable.

Suite à un benchmark de ce stock du CIEM en 2017<sup>3</sup>, l'avis du CIEM pour 2018, basé sur l'approche de  $F_{msy}$ , vise une augmentation du TAC de 40%. En raison de ce que signifie ce résultat, le CC EOS a examiné cette question en détail, incluant les pratiques de rejet dans les différents Etats membres concernés, les effets bénéfiques des mesures techniques de conservation y compris les maillages, les adaptations des engins de pêche, la protection des zones de reproduction et/ou zones de nurseries bien identifiées et une évaluation scientifique d'une proposition des membres représentant l'industrie française pour augmenter la TMRC de 7.d sole à 25cm. L'industrie de la pêche a déjà pris l'initiative d'améliorer le statut du stock en protégeant les zones de reproduction le long de la cote française et l'augmentation de la taille minimale de référence de conservation (TMRC) à 25cm, qui est entre en vigueur en vertu de la réglementation nationale pour les flottes française et belge.

Le CCEOS considère que la stabilité opérationnelle peut contribuer à l'objectif de durabilité de cette pêcherie. Tous les membres conviennent qu'un plan de gestion pour ce stock constituerait un avantage et contribuerait d'atteindre l'objectif de RMD avant 2020 au plus tard.

Le CC EOS est principalement préoccupé par la gestion du TAC de 2018 à 2020. Dans ce contexte, le CC EOS a envisagé l'augmentation de 40% recommandée par le CIEM et a passé en revue un certain nombre de scénarios possibles, qui génèrent une stabilité multi-annuelle, avec une contribution scientifique<sup>4</sup> du Royaume-Uni (CEFAS) et de la France (Ifremer).

<sup>1</sup> [NWWAC Management strategy advice for sole in the Eastern Channel](#) – 8 décembre 2015

<sup>2</sup> [NWWAC advice concerning the management of sole in the Eastern Channel](#) – 29 novembre 2016

<sup>3</sup> [CIEM 2017 benchmark workshop on the North Sea stock \(WKNSEA 2017\)](#)

<sup>4</sup> Les analyses scientifiques réalisées par Ifremer et CEFAS peuvent être consultées sur le site web du [NWWAC](#)



Co-Funded by the  
European Union

North Western Waters Advisory Council  
c/o Bord lascaigh Mhara  
Crofton Road  
Dun Laoghaire  
Ireland

Tel: +353 1 2144 126  
Fax: +353 1 2300 564  
E-mail: [nwwac@bim.ie](mailto:nwwac@bim.ie)  
Web: [www.nwwac.org](http://www.nwwac.org)  
Co. Reg. No: 403877



Sur la base que le benchmark récent pour 7.d sole a conclu que le stock est dans un meilleur statut que précédemment détermine, le CC EOS aimerait considérer qu'il est approprié et opportun de mettre à jour son avis sur la stratégie de gestion de 7.d sole.

Le CC EOS conclut que l'augmentation du TAC pour 2018 devrait se situer dans une fourchette de 20% à 30%. Tandis que le CC EOS reconnaît que diverses sources d'incertitude entourent les évaluations des années subséquentes, le CC EOS recommande que le TAC demeure similaire en 2019 et 2020, que la F ne dépasse pas  $F_{msy}$  et que la SSB soit orientée vers le RMD  $B_{trigger}$  et plus.

Pour atteindre ce résultat, le CC EOS demande à la Commission européenne de demander au CSTEP de réaliser une évaluation scientifique détaillée des scénarios de gestion pour la sole dans la division 7.d lors de leur réunion de printemps en 2018. Cette évaluation devrait inclure l'essai des scénarios pour réduire l'objectif de mortalité par pêche, dans les cas où le stock est inférieur à RMD  $B_{trigger}$ , et l'évaluation des incertitudes et les risques associés à chaque scénario et les effets de l'augmentation de la TMRC à 25cm.

Le résultat de cette procédure permettrait au CC EOS d'évaluer les risques associés aux différents scénarios de gestion et de peaufiner ses discussions sur les options de gestion à long terme pour ce stock. Le CC EOS souhaite participer à cette procédure et se montre favorable à l'opportunité de soumettre des scénarios de gestion au CSTEP pour évaluation.

Entretemps, le CC EOS recommande que le TAC pour la sole en 2019 et au cours des années subséquentes soit maintenu à un niveau identique à celui de l'année précédente, fournis la F ne dépasse pas  $F_{msy}$ .

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Emiel Brouckaert

Président  
Committee Exécutive  
Conseil Consultatif des Eaux Occidentales du Nord

